



Procès-verbal
Conseil d'établissement
Mercredi 30 septembre 2020
19 h TEAMS

- Présences : Madame Mélanie Charbonneau, directrice
Madame Catherine Dion, parent
Madame David Lemieux, parent
Monsieur Alexandre Poulin, parent
Madame Geneviève Dessureault, parent
Madame Valérie Gaudet Zwibel, enseignante
Madame Luc Labrosse, enseignant
Madame Cynthia Malenfant, substitut enseignante
Madame Josée Tarditi, technicienne du service de garde
- Absence : Madame Sarah Côté-Imbeault, enseignante
- Public : Madame Catherine Brunet, parent
Madame Kaoutar Didsi, parent
Monsieur Frédérique Poulin, parent

1. Ouverture de l'assemblée	Catherine Dion annonce l'ouverture de la séance du conseil d'établissement à 19h00. Elle salue toutes les personnes présentes.
2. Questions du public	Aucune question du public.
3. Adoption de l'ordre du jour (r)	<i>C.É., 2020-09-30 (1)</i> <i>L'adoption de l'ordre du jour est proposée par David Lemieux. Josée Tarditi appuie.</i> <i>Adopté à l'unanimité</i>
4. Présentation des membres (i)	Chaque membre se présente, incluant les remplaçants.
5. Élection du président, du vice-président et du secrétaire (r)	<i>C.É., 2020-09-30 (2)</i> Geneviève Dessureault propose la nomination de Catherine Dion pour le poste de présidente, David Lemieux pour le poste vice-président et Alexandre Poulin pour le poste de secrétaire appuyé par Josée Tarditi.
6. Élection des membres de la communauté (r)	Catherine Dion mentionne que personne n'était présent au CÉ l'an dernier, elle demande si un membre du CÉ aurait quelqu'un à proposer. Geneviève Dessureault demande d'expliquer le profil recherché. Mélanie Charbonneau explique qu'il n'y a pas de profil recherché, il faut quelqu'un qui est intéressé par notre projet éducatif, par exemple, un membre de fournisseur. Alexandre Poulin demande si le membre de la communauté peut être un parent de l'école.



	Mélanie Charbonneau en fera la vérification.
7. Lecture et adoption du procès-verbal (2020-06-11)- (r)	C.É., 2020-09-30 (3) David Lemieux propose l'adoption du procès-verbal avec la modification apportée. Josée Tarditi appuie la proposition.
8. Suivi du procès-verbal du 11 juin 2020 (i)	Tous les points de suivis ont été intégrés à l'ordre du jour.
9. Correspondance (i)	Aucune correspondance.
10. Mot du représentant au Comité de parents	David présente ce qui s'est discuté lors du dernier comité de parents (séances extraordinaires), principalement, il explique qu'il s'agissait des processus d'élection aux différents comités et le processus d'élection au CA du CSS Marguerite Bourgeois, la prochaine rencontre est le 15 octobre.
11. Règles de régie interne du conseil d'établissement (r)	Mélanie présente le document de règles de régie interne du CÉ, principalement, il faut déterminer le calendrier de l'année et le fonctionnement. Suite à la discussion, mercredi semble les jours qui sont préférables. Geneviève aura une confirmation de sa cédule variable dans les prochains jours. Geneviève et Mélanie enverront une proposition au CÉ qui sera approuvé à ce moment. Nouveau point, Mélanie a maintenant un délai de deux jours pour envoyer les documents avant un CÉ. Les membres peuvent demander des copies papier à l'avance afin que les documents soient remis à leur enfant. Mélanie indique que dans les règles, le fonctionnement pour les substituts doit être défini. C.É., 2020.09-30 (4) Geneviève Dessureault propose l'adoption du document avec les modifications à apporter ultérieurement (calendrier et pige), appuyé par Luc Labrosse.
12. Règles de fonctionnement du service de garde (r)	Josée Tarditi présente les règles de fonctionnement qui sont identiques à celle de l'an dernier. Le seul changement est celui qui a été approuvé le 9 septembre soit la grille de frais. C.É., 2020-09-30 (5) Cynthia Malenfant propose l'adoption des règles de fonctionnement, Valérie Gaudet-Zwibel appuie la proposition.
13. Règles de fonctionnement des comités école (r)	Mélanie présente au CÉ une proposition des règles de fonctionnement qui a mise en place à l'ouverture de l'école. Mélanie présentera uniquement les éléments

	<p>modifiés qui sont identifiés en jaune. En fin d'année, le CÉ se basera sur le bilan de chaque responsable sur le besoin de continuité des comités. En début d'année, les parents seront sondés sur les besoins futurs.</p> <p>Il y a discussion sur l'un des règlements proposés, soit que les membres du CÉ ne peuvent pas être responsable d'un comité de parent. Le règlement est proposé pour limiter les apparences de conflits d'intérêts et pour assurer une représentativité équivalente pour tous les comités au conseil d'établissement. Alexandre questionne sur le fondement de cette proposition, soit de comprendre quel problème sera réglé par cet ajout. La discussion sera terminée et les règles de fonctionnement de comités-écoles seront approuvées au prochain CÉ.</p> <p>Les options discutées jusqu'à maintenant sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les membres ne peuvent pas être sur un comité;- Les membres peuvent être sur un comité mais pas responsable;- Les membres peuvent être sur un comité, responsable ou pas, et se retire de la discussion ou du vote si cela concerne leur comité;
14. Sortie éducative (r)	<p>Il n'y a aucune demande de sortie qui a été faite, mais les professeurs sortent souvent et il est permis qu'un parent accompagne chacune des sorties.</p>
15. Nouveautés du personnel école (i)	<p>a) Maternelle Cynthia en remplacement de Sarah, indique que tout se passe bien. Ils intègrent rapidement les sorties extérieures.</p> <p>b) Premier cycle Luc indique que le premier cycle accueille 3 nouveaux enseignants. Luc, Almitra et Kim les aident du mieux qu'ils le peuvent.</p> <p>c) Deuxième cycle Valérie indique que Nicolas prend la place de Catherine. Les 2e cycle sont tous inscrits avec Classroom. Ils débiteront le composte prochainement.</p> <p>d) Spécialistes et professionnels Il y a maintenant deux professeurs d'éducation physique. Cela se passe bien. Les débuts de la nouvelle professeure d'anglais se déroulent bien aussi. Les deux spécialistes d'art dramatique trouvent que les enfants sont motivés et dégourdis. Nous avons la même équipe de professionnels que l'an passé. Par contre, nous n'avons pas d'ergothérapeute pour le moment, notre psychologue est en congé de maladie. Carmelle a maintenant une collègue éducatrice spécialisée, elle se nomme Julie Morissette-Verge.</p>
16. Nouveautés du service de	<p>Josée indique qu'il y a plusieurs nouveaux employés aux</p>

<p>garde (i)</p>	<p>services de garde, mais il manque encore du personnel. Il y a beaucoup de formation qui est faite. Hamza n'a pas encore de date de retour. Nouveauté de l'année, l'utilisation des walkietalkies. Il ne pourra pas y avoir de décroisement cette année, ce sont les éducateurs qui se déplaceront. Plusieurs activités extérieures pour faciliter la distanciation.</p>
<p>17. Nouveautés de la direction (i)</p>	<p>a) Budget école Mélanie annonce que le budget de l'année sera présenté avec un déficit. Les directives de 2019-20 ont été de coupés au maximum afin de combler le déficit de 2019-20. Pour 2020-21 le portrait sera plus négatif dû à toutes les mesures mises en place : distanciations, classe-bulle, impossibilité de fusionner des groupes de SdG. La bonne nouvelle le gouvernement a annoncé qu'une enveloppe spéciale est débloquée et chaque centre de service répartira les fonds par école.</p> <p>b) Campagne de financement Mélanie présente les surplus des campagnes de financement accumulés depuis l'ouverture de l'école. Mélanie indique que le surplus restant s'élève à 14k\$, il faudra prochainement prendre une décision sur l'utilisation de ces fonds.</p> <p>c) École à la maison et critère d'inscription Mise au point sur les demandes de faire l'École à la maison / Covid 19.</p> <ul style="list-style-type: none">- Si un enfant doit médicalement rester à la maison, il aura à l'école virtuelle, EVA. Nous n'avons pas de cas à l'école.- Si un enfant est retiré sans considérations médicales, l'enfant peut s'inscrire à l'école à la maison. Les enfants qui sont retirés peuvent revenir à l'école l'an prochain, si le dossier est traité adéquatement. <p>d) Loi 1 Le conseil d'administration du CSS Marguerite-Bourgeoys est en train de se former.</p> <p>e) Projet éducatif Mélanie indique qu'elle présentera un résumé des objectifs cibles qui étaient à atteindre. Par contre, le CSS a décalé d'une année l'atteinte des objectifs dus à la COVID.</p>
<p>18. Questions diverses</p>	<p>a) Des parents ont signalé que les plateformes Bloomz et Classroom sont uniquement en anglais.</p> <ul style="list-style-type: none">- Luc indique que la plateforme est la plus complète pour les besoins de l'école. Par contre, toutes les communications sont en français. Rien n'existe d'équivalent. Mélanie confirme que plusieurs plateformes ont été analysées. En cas de besoin, chaque classe pourra



École des Saules-Rieurs
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

offrir le support à des parents qui ont besoin d'aide avec ces plateformes.

b) Pour les masques jetables, il y a un service de recyclage qui existe. David enverra l'information à Mélanie. David a proposé que le coût soit défrayé par la campagne de financement. Cette proposition sera étudiée au prochain conseil d'établissement.

Levée de la rencontre à 21h07